

### **Au cœur de la désintégration**

La littérature contemporaine connaît une région ou une dimension ignorées autrefois dans le domaine catégorique et formellement délimité des « belles Lettres ». A la longue quête d'états d'âme privilégiés, séquences littéraires du romantisme, aux leçons de psychologie individuelle et sociale des « comédies humaines » naturalistes et réalistes, se substitue, au cours de ce dernier quart de siècle, une écriture d'explorateurs de situations à la limite, d'états d'exaspération existentielle où le destin humain s'éclaire dans la ou à partir de la désintégration.

Il ne s'agit plus du subconscient du moi freudien, des régions ténébreuses, souffrantes, coupables et réprimées de l'âme ; comme au temps de la psychanalyse. L'homme tout entier maintenant – esprit et chair – s'extrait du cercle de craie de sa condition policée pour se rejoindre dans un en-deçà et un au-delà des règles et structures de sa civilisation, des comportements raisonnés en terme de logique formelle, des postulats moraux ordinaires. C'est le monde d'« En attendant Godot » et des fables monstrueuses des relations autobiographiques de Jean Genêt.

Certes, jadis et naguère, les ultimes romantiques, les « décadents » et les surréalistes introduisaient aussi dans leur poésie le choc de l'insolite, le trait de la perversité, la pointe de feu de l'atrocité, et on connaît le mot d'ordre rimbaldien du « dérèglement systématique ». Cependant, tous ces auteurs de « Diaboliques » et officiants de messes noires – y compris le Marquis de Sade – célébraient leurs dérèglements par contraste avec l'ordre régnant effectivement qu'ils abominaient et qu'ils ne manquaient tout de même pas d'invoquer, le cas échéant. On sait que le sidérant Rimbaud, toute poésie cessante, alerta les flics, quand Verlaine le menaça d'une arme à feu.

Mais vint un âge où le poète maudit fut pris au mot. Dès lors, la malédiction n'était plus un choix, un signe de prédilection et une croix d'honneur, mais une donnée immédiate de la conscience en même temps qu'un camp retranché et un laboratoire d'expériences de désagrégation.

La période de la seconde guerre mondiale et les années qui suivirent ont transformé beaucoup de gens civilisés en troglodytes, leur ont apposé la marque – et parfois prêté la nature – d'une animalité composite : moitié renard et moitié loup. Dans ses ultimes retranchements, l'homme traqué et outragé, le Christ orphelin d'un Golgotha sans Dieu, se comporte à la fois comme un chasseur et comme du gibier. Il renie sa vocation tout en s'y référant. Il se fait traître pour souligner d'un trait ténébreux ses élans de fidélité, crapule pour conquérir une part obscure et désespérée de la sainteté.

C'est ce monde souterrain qu'exprime le Dostoïevski « sauvage » qu'est le romancier Boris Schreiber. Dostoïevski « sauvage » et féroce parce que ses confessions de Stavroguine sont hurlées et constituent le témoignage tumultueux, gesticulé et mimé de la condition de l'homme d'aujourd'hui, celui du crépuscule d'une civilisation, alors que chez le grand Russe, le *mea culpa* murmuré s'insère encore dans une dimension où le péché vient confirmer la validité et la valeur de la règle.

« *Le Droit d'Asile* » est le récit des faits et gestes d'un jeune homme traqué par les Allemands aux jours de l'occupation. L'ambiance est à la fois réaliste et fantaisiste et, comme dans les fictions de Kafka, le quotidien se déroule suivant sa nature sur un champ de manœuvres dont les mouvements d'ensemble suivent un rythme sciemment incohérent. Le personnage, Pierre, qui est tantôt le narrateur et tantôt présenté à la troisième personne, rentre un jour chez lui pour constater la disparition de ses parents, pris par les occupants. Il pense qu'il est de son devoir de survivre coûte que coûte, que c'est un ordre et une prière de sa mère. Il n'ira donc pas au maquis, se comportera suivant les critères de ce que le sens commun de la morale appelle la lâcheté, vivra en parasite en se faisant abriter par un personnage qui le déteste, mais que ses convictions de résistant contraignent à le protéger. Pierre se servira de ses aventures érotiques pour excéder ses partenaires, pour les

obliger à partager ses vues sur l'« héroïsme » de la lâcheté ou bien se détourner de lui et le dénoncer aux Allemands.

Un peu comme « le Juif amoureux » de Ben Hecht, il est l'amant sado-masochiste, sans cesse occupé à détruire soi-même et l'autre, ne s'attachant que dans l'espoir d'être trahi pour préserver son amertume, son pessimisme et son manque d'assurance. Mais, au lieu que ces scènes de cruauté mentale se déploient, comme dans le roman américain, sur les parquets de danse de cabarets de nuit et dans les salons juifs de New-York, ici, c'est dans la périphérie sordide d'une vague et trouble ville maritime, au milieu du chiendent de terrains lépreux et aux abords d'ignobles bistrots de banlieue que s'exerce cette inquisition bordée de morose lubricité.

Ce livre insolite, violent, hors des sentiers battus d'une « révolte » conventionnelle, n'est ni un point de vue, ni un parti-pris du nihilisme, mais plutôt son exhaustive et douloureuse caricature. Ce monde en décomposition est insoutenable. Il ne saurait continuer.

L'issue se profile dans le total effondrement ou bien dans on ne sait quelle rédemption appelée par le comble du malheur humain.

Le récent roman de Boris Schreiber « *Les Heures qui restent* » nous fait pénétrer dans la même désintégration ; mais opérant cette fois-ci hors des contextes meurtriers d'une guerre et d'une occupation.

Un garçon écrit un roman dans lequel il se dépeint, s'inculpe et se justifie en même temps. Ce roman est un véritable « double » et sa lecture – à l'état de manuscrit – par une femme mûrissante, épouse d'un éditeur, est proprement la trame de l'aventure désespérée du héros-romancier. Des chapitres relatant des scènes de la vie misérable et humiliée du héros-auteur, alternent avec d'autres chapitres de « lecture » où cette détresse se mue en extrapolation romanesque pour « Serge », le personnage du personnage-romancier. Cette « lecture » elle-même se trouve insérée dans le corps d'une somme épistolaire où la « lectrice », la femme de l'éditeur, en vacances en Italie, commence à la manière d'un récitant de théâtre, le roman en question, tout en faisant ressortir tout ce qu'il y a de profondément pitoyable dans l'âme du personnage et celui de l'auteur.

L'effet est saisissant et il gagne encore en portée suggestive par la surimpression de la débâcle personnelle de la « lectrice », dont la sensualité frustrée et la conscience malheureuse se donnent libre cours à la faveur d'une « critique littéraire » et pleine de parti-pris subjectif. Chacun de ces malheureux – « héros » du manuscrit y compris – est un lucide « voyant » des malencombres de l'autre, dans lesquels il retrouve toujours les démons familiers de son propre intérieur. Tous ensemble, ils coopèrent en quelque sorte à la consolidation de la détresse commune et se ménagent des lendemains parfaitement sombres.

Boris Schreiber étant un écrivain d'origine juive, la question peut se poser si la « problématique » qui le sollicite procède de cette qualité ou si, tout au moins il s'agit là d'une sensibilité spécifique et prédisposée en vertu d'une expérience particulière.

Je ne voudrais pas me hasarder à répondre catégoriquement. Toutefois, pour ce qui concerne « *Le Droit d'asile* », on pourrait considérer la condition du héros et sa manière de l'assumer comme symboliques du destin juif contemporain. Que l'impératif du survivre fasse l'aveugle, tout en ayant quelque chose de transcendant en vue, que ce même commandement nécessite fréquemment un héroïsme à rebours à rebours, une bravoure insolite du genre de parodie « la garde se rend, mais ne meurt pas », cela fait évidemment partie des démarches de la détresse juive où il n'y pas seulement la révolte du ghetto de Varsovie, mais aussi l'aventure de Joël Brand et de centaines de milliers de « camouflés ». Quoi qu'il en soit, Boris Schreiber est un écrivain important de la jeune génération.

Que les fauteuils d'orchestre et le poulailler de la critique, des jurys et des publics viennent ou non consacrer ce jugement, il a pour lui la force et la portée de ces « pièces à conviction » que figurent les deux ouvrages que nous venons d'inspecter, deux livres qui, déjà, méritent très réellement le qualificatif « d'œuvre ».